

Pro Bono Québec et le CN faciliteront l'accès à des services juridiques pour les réfugiés syriens

Montréal, le 11 février 2016 – Pro Bono Québec et le CN unissent leurs forces pour fournir des services juridiques *pro bono* aux réfugiés syriens et à leur famille immédiate, afin de faciliter leur intégration dans notre société. « Le CN est heureux d'offrir une contribution financière de 25 000 dollars pour cette initiative et nous lançons un appel à la communauté juridique québécoise afin qu'elle contribue également », a déclaré Me Olivier Chouc, vice-président, affaires juridiques, au CN.

La contribution financière du CN permettra la mise sur pied et la réalisation du projet, dont l'objectif principal sera d'assurer le jumelage entre des réfugiés syriens et des avocats disposés à offrir gratuitement leurs services. L'appui financier du CN à Pro Bono Québec et d'autres projets locaux s'ajoutent au don du CN de 5 millions de dollars au Fonds d'accueil des réfugiés syriens établi par Manuvie et les Fondations communautaires du Canada annoncé en décembre 2015.

Les réfugiés syriens nouvellement arrivés au Québec auront des besoins variés en matière juridique, notamment sur des questions d'immigration, de logement ou d'accès aux services publics. Selon la directrice générale de l'organisme, Me Nancy Leggett-Bachand, ce projet s'inscrit bien dans le cadre de la mission de l'organisme. « Chaque année nous offrons des services juridiques gratuits à des citoyens ou des groupes de citoyens dans le besoin. Nous remercions le CN pour sa collaboration dans le cadre de ce projet qui sera porteur pour nos nouveaux concitoyens ». Les réfugiés syriens pourront avoir accès auxdits services juridiques dès le 15 mars prochain.

À propos de Pro Bono Québec

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif, créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et des OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. www.probonoquebec.ca

À propos du CN

Véritable pilier de l'économie, le CN compte sur une équipe d'environ 23 000 cheminots qui transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

Source et information :

Me Nancy Leggett-Bachand

Directrice générale

Pro Bono Québec

Bureau : 514 906-2884

nlbachand@probonoquebec.ca